

RAPPORT *annuel*

2012-2013







RAPPORT 2012 2013 ANNUEL

Table des MATIÈRES

- 5 Mission
- 6 Conseils d'administration, comités et équipe de direction
- 7 Gouvernements, organismes subventionnaires et associatifs
- 8 Message de la présidente de l'École et du président de la Fondation
- 10 Rapport du directeur général
- 14 Programmes
- 15 Élèves et étudiants par programme
- 15 Candidatures et admissions 2013-2014
- 16 Promotion 2013 de la formation supérieure des artistes de cirque
- 17 Promotion 2013 de la formation en pédagogie des arts du cirque
- 19 État financier audités 2012-2013

RAPPORT ANNUEL 12-13 de l'École nationale de cirque

Rapport de la Fondation de l'École nationale de cirque

- 39 Fondation de l'École nationale de cirque
- 39 Sources de contributions à la collecte de fonds 2012-2013
- 40 Donateurs des la collecte de fonds 2012-2013
- 41 Allocation de la contribution versée à l'École nationale de cirque
- 42 Programme de bourses
- 43 États financiers audités 2012-2013 de la Fondation

Mission

D'envergure internationale, l'École nationale de cirque est une école supérieure d'art de niveaux secondaire et postsecondaire, dédiée à l'éducation et la formation d'artistes de cirque professionnels, ainsi qu'à la recherche et à l'innovation dans les arts du cirque et leur pédagogie.

Reconnue internationalement pour la qualité de sa formation, l'École accueille plus de 150 étudiants de partout au pays et dans le monde. Depuis sa fondation en 1981, l'École nationale de cirque a joué un rôle crucial en matière de développement des arts du cirque au pays et ailleurs dans le monde. L'École a formé près de cinq cents artistes de cirque et plus d'une centaine d'enseignants en arts du cirque. Précurseur du renouveau du cirque au Canada et en Amérique du Nord, l'École a contribué à l'émergence de plusieurs compagnies de cirque phare comme le Cirque du Soleil, le Cirque Éloize et Les 7 doigts de la main. Depuis longtemps l'une des références mondiales dans l'enseignement des disciplines circassiennes, l'École est désormais reconnue comme un centre international de recherche dans le champ des arts du cirque. Elle est plus que jamais un foyer d'innovation où des interprètes-créateurs, des concepteurs et des pédagogues se révèlent et s'épanouissent, stimulant la diversité des esthétiques et des formes du cirque.



Conseils d'ADMINISTRATION¹

École nationale de cirque – ÉNC
et de la Fondation de l'École nationale de cirque – FÉNC

Lili de Grandpré, présidente ÉNC
Associée principale
CENCEO

David McAusland, président FÉNC
Associé
McCARTHY TÉTRAULT

Robert C. Nadeau, vice-président et secrétaire ÉNC - FÉNC
Président
NADEAU CONSEIL INTERNATIONAL

Gilles Lapointe, trésorier ÉNC - FÉNC
Vice-président exécutif – Finances et administration
LES PRODUCTIONS FEELING INC.

Membres

Stéphane Achard
Premier vice-président et directeur
général Entreprises,
Service de cartes et Monétique
MOUVEMENT DESJARDINS

Jocelyn L. Beaudoin
Président et chef de la direction
FONDATION SUR LES ANTIVIRAUX

Claude Bédard
Vice-président
GESTION D'ACTIFS BURGUNDY

Sylvie Bovet
Vice-présidente aux achats
LE GROUPE BOVET

Pierre Carrier
Représentant des employés
Enseignant
ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

David J. Forest
Président et conseiller en sécurité financière
SERVICES FINANCIERS DAVID FOREST

Isabelle Garneau
Représentante des parents du programme secondaire
Coordonnatrice - Chimie
COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE

Sébastien Guénette
Directeur général – Litiges et conformité
JTI – MACDONALD

Robert Hoppenheim
Fondateur
HOPPENHEIM & CO.

Marc Lalonde
Directeur général
ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Catherine Laurin
Gestionnaire de portefeuille,
conseillère en placement
ANDERSON LAURIN GESTION DE PLACEMENTS
BMO NESBITT BURNS

Carol O'Sullivan
Designer

Bernard Petiot
Vice-président, Casting et Performance
CIRQUE DU SOLEIL

Membres sortants

Luc Filiatreault
Président directeur général
NEURALITIC

Paul Wilson
Associé
CABINET DE RELATIONS PUBLIQUES
NATIONAL

Comité des bourses

Sylvie Bovet, présidente
Lili de Grandpré
Hélène Dufresne

Comité de la collecte de fonds

Stéphane Achard
David J. Forest
Robert Hoppenheim
Catherine Laurin
David McAusland
Carol O'Sullivan

Comité des finances

Gilles Lapointe, président
Robert C. Nadeau, v.-p., placements
Claude Bédard
Catherine Laurin

Comité des nominations

Robert C. Nadeau, président
Stéphane Achard
Lili de Grandpré
David McAusland

Comité des services

Lili de Grandpré, présidente
Sylvie Bovet
Pierre Carrier
Isabelle Garneau
Sébastien Guénette
Bernard Petiot

¹ Membres élus à l'assemblée générale du 3 octobre 2013

Équipe de direction

Marc Lalonde
Directeur général

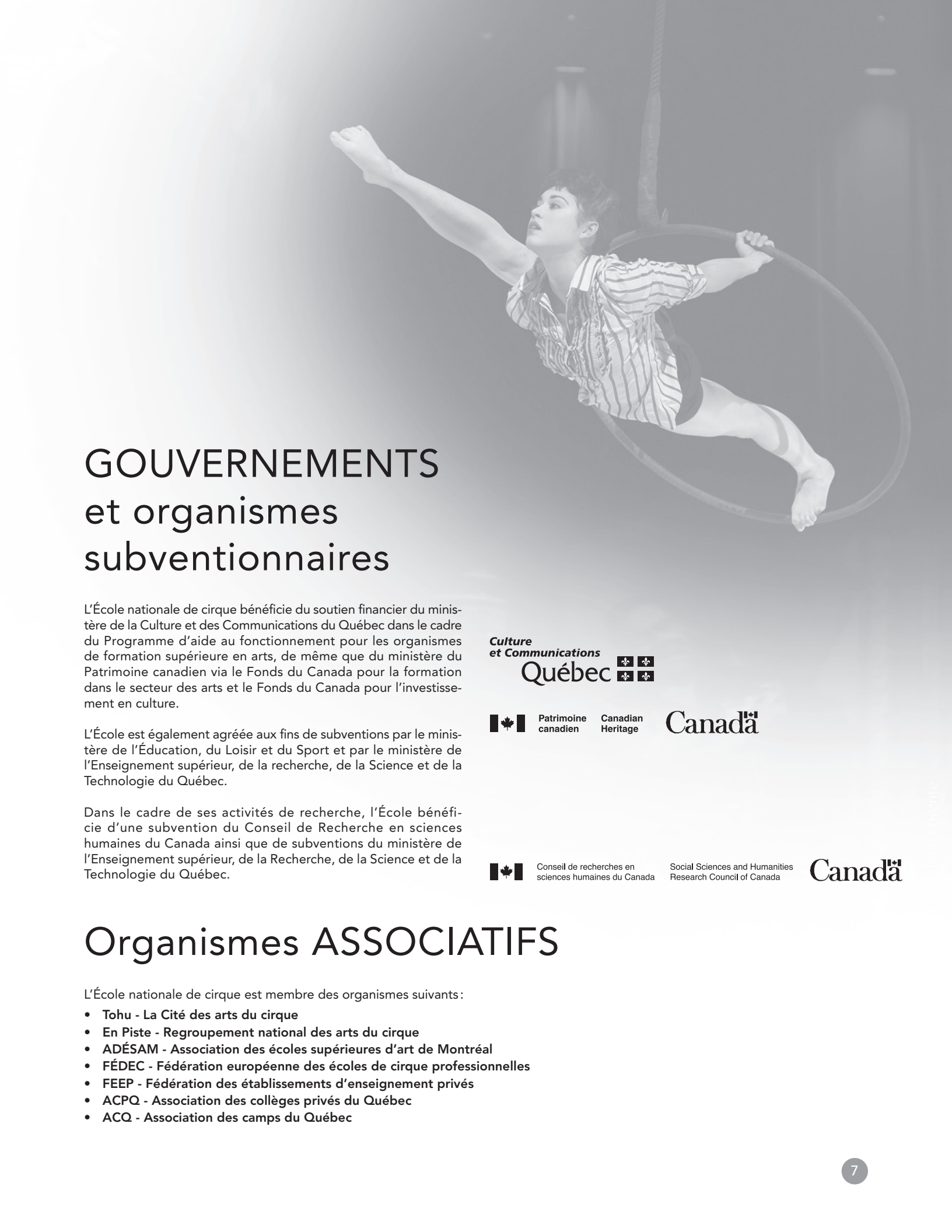
Daniela Arendasova
Directrice des études

Howard Richard
Directeur de la création

Éric Langlois
Directeur administratif

Christophe Rousseau
Directeur des communications

Patrice Aubertin
Directeur de la recherche et
de la formation en pédagogie
Titulaire de la Chaire de recherche
industrielle dans les collèges du CRSH
en arts du cirque



GOUVERNEMENTS et organismes subventionnaires

L'École nationale de cirque bénéficie du soutien financier du ministère de la Culture et des Communications du Québec dans le cadre du Programme d'aide au fonctionnement pour les organismes de formation supérieure en arts, de même que du ministère du Patrimoine canadien via le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts et le Fonds du Canada pour l'investissement en culture.

L'École est également agréée aux fins de subventions par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche, de la Science et de la Technologie du Québec.

Dans le cadre de ses activités de recherche, l'École bénéficie d'une subvention du Conseil de Recherche en sciences humaines du Canada ainsi que de subventions du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie du Québec.

Culture
et Communications
Québec



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

Canada



Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Canada

Organismes ASSOCIATIFS

L'École nationale de cirque est membre des organismes suivants :

- Tohu - La Cité des arts du cirque
- En Piste - Regroupement national des arts du cirque
- ADÉSAM - Association des écoles supérieures d'art de Montréal
- FÉDEC - Fédération européenne des écoles de cirque professionnelles
- FEEP - Fédération des établissements d'enseignement privés
- ACPQ - Association des collèges privés du Québec
- ACQ - Association des camps du Québec



Rapport de la présidente de l'École et du président de la Fondation

Nos concitoyens à l'échelle du pays peuvent être fiers de notre École nationale de cirque, tout comme le sont les organismes et professionnels de cirque qui vantent ses contributions ainsi que nos diplômés qui en font la promotion sur tous les continents. Nous, qui présidons les conseils d'administration de l'École et de sa Fondation, sommes fiers de vous en présenter le rapport annuel 2012-2013.

Les réalisations de cette grande école d'art sont tangibles et ont un impact majeur sur le secteur des arts du cirque au pays et le secteur culturel en général, sans parler de l'horizon qu'elle ouvre à tant de jeunes artistes en devenir.

Cet impact et cette ouverture ne seraient pas significatifs sans l'engagement indéfectible de nos pouvoirs publics. Le gouvernement du Québec, par l'entremise du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, du ministère de la Culture et des Communications et du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, soutiennent respectivement la formation supérieure collégiale des artistes et des pédagogues, le programme scolaire secondaire et la formation artistique dans son ensemble. Le ministère fédéral du Patrimoine canadien, par l'entremise du Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts, offre son soutien aux aspects proprement artistiques de la formation alors que la Fondation a reçu cette dernière année l'aide du Fonds du Canada pour l'investissement en culture pour ses fonds de dotation. Par l'entremise du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, le gouvernement fédéral soutient aussi les initiatives de recherche et d'innovation de l'École.

Nous sommes tout aussi reconnaissants envers les donateurs de la Fondation, les organismes et entreprises de cirque dont le Cirque du Soleil qui témoignent de l'importance de l'École pour toute la discipline, les

entreprises d'autres secteurs d'activités et les fondations qui reconnaissent la valeur de la contribution sociale de l'École, de même que les particuliers, qu'ils soient amateurs ou professionnels de cirque, diplômés ou employés. Grâce à leur générosité et à celle des contributeurs aux fonds de dotation par le passé, la Fondation de l'École nationale de cirque a pu octroyer plus de 74 000 \$ en bourses aux étudiants dans le besoin et verser à l'École près de 350 000 \$ pour soutenir son fonctionnement et ses projets.

L'École et la Fondation peuvent compter sur une gouvernance rigoureuse à laquelle participent activement nos administrateurs bénévoles, tous impliqués dans l'un ou l'autre des comités des conseils d'administration et dans nos efforts de collecte de fonds privés, une équipe dynamique et expérimentée d'hommes et de femmes provenant de divers secteurs d'activités. À la fin de l'exercice 2012-2013, deux membres des conseils ont terminé leurs mandats : Messieurs Luc Filiatreault et Paul Wilson. Nous les remercions de leur précieuse contribution à la gouvernance de l'École et de la Fondation. Depuis, nous avons accueilli avec bonheur deux nouvelles recrues au sein des conseils : Madame Isabelle Garneau, à titre de représentante des parents des élèves de niveau secondaire, et madame Carol O'Sullivan qui a accepté de se joindre au comité de collecte de fonds. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Comme chaque année, nous profitons de ce rapport annuel, tel que la loi québécoise sur le Conseil exécutif l'exige de tous les collèges privés agréés aux fins de subventions, pour certifier que les conseils d'administration de l'École et de la Fondation n'ont constaté aucune situation réelle ou apparente de conflit d'intérêts dans laquelle un de leurs membres se serait placé au cours de l'exercice 2012-2013.¹

Lili de Grandpré
Présidente du conseil d'administration
École nationale de cirque

David McAusland
Président du conseil d'administration
Fondation de l'École nationale de cirque

¹ Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs de l'École nationale de cirque est disponible sur son site Internet.





Rapport du directeur général

En juin 2013, l'École nationale de cirque (ÉNC) clôturait sa 32^e année scolaire avec deux spectacles annuels qui mettaient en vedette une cohorte de 22 diplômés dont le registre artistique démontrait toute la profondeur de leurs talents et de leurs savoir-faire.

Pour atteindre ces niveaux de maîtrise disciplinaire et de maturité artistique qui sont devenus pour l'École un standard, il faut désormais de nombreuses années de formation. Il n'est pas étonnant de constater que la plupart des jeunes artistes de cirque ont consacré entre cinq et huit ans à leur formation professionnelle sans compter les nombreuses années passées au préalable à développer leurs habiletés acrobatiques ou chorégraphiques dans le cadre d'une pratique intensive d'un sport ou de la danse. La majorité de nos diplômés se seront formés à l'École pendant plus de quatre années. Près de la moitié des diplômés canadiens ont été inscrits à l'École pour une durée de cinq à neuf ans.

Former des artistes de cirque excellant dans au moins une discipline de spécialité et faisant aussi preuve d'une grande polyvalence requiert plus que jamais un programme conçu comme un continuum éducatif permettant au jeune de se consacrer de manière intensive à son développement corporel et artistique dès le plus jeune âge. C'est pourquoi l'ÉNC offre depuis déjà plus de 20 ans un programme arts-études secondaires doublé depuis 1995 d'un programme reconnu de niveau postsecondaire menant au diplôme d'études collégiales. Depuis, l'École a ajouté en amont une formation préparatoire pour les jeunes de 9 à 13 ans et en aval un complément de formation postsecondaire axé sur la recherche et la création ainsi que des programmes de formation en pédagogie des arts du cirque.

Maintenir dans la même école un cycle complet de formation si étendu comporte son lot de responsabilités, surtout si, comme nous avons choisi de le faire, l'on assume en toute autonomie l'intégralité des programmes. En effet, l'École applique rigoureusement le régime pédagogique secondaire du Québec et assume toute la formation générale et spécifique collégiale. Les jeunes que nous accueillons méritent de notre établissement une éducation et une formation professionnelle qui ne les préparent pas seulement à l'exigeante carrière d'artiste de cirque, mais à la vie en société et à une éventuelle transition vers une seconde carrière. Comme le curriculum de l'École est aussi unique au pays, nous nous assurons qu'il soit accessible à tous les Canadiens. C'est un engagement exigeant.

Notre continuum de formation s'avère en l'occurrence très efficace. Le programme préparatoire permet aux plus

jeunes d'accéder au cirque-études secondaires dont les finissants poursuivent presque tous des études menant au diplôme d'études collégiales en arts du cirque. Les programmes de ce niveau montrent une persévérance optimale et une réussite des études enviable.

- 100 % des finissants de la formation supérieure ont réussi l'épreuve synthèse de fin de programme au printemps 2013.
- 95 % des diplômés ont réalisé leur insertion professionnelle comme artistes de cirque quelques semaines seulement après la fin de leurs études.
- Les 5 finissants de l'Atelier de recherche et de création 2012 ont depuis créé leur propre collectif de création autogéré.

Toujours à l'affut d'améliorations à apporter à ses programmes et services, l'École s'est engagée dans une démarche de recherche pour l'optimisation de la formation des artistes de cirque en partenariat avec le département de kinésiologie de l'Université de Montréal. Les travaux auront certainement des retombées sur la planification pédagogique dès la présente année scolaire.

Nos programmes ne sauraient atteindre leurs objectifs sans qu'ils ne soient complétés par une gamme de services aux étudiants pertinents et efficaces.

- En matière de santé, notre équipe multidisciplinaire de thérapeutes (physiothérapie, ostéopathie, massothérapie et thérapie sportive) a offert aux étudiants près de 3 500 consultations et traitements.
- Le service d'aide financière a accompagné 75 étudiants dans leurs demandes d'aide publique et privée. Ce soutien a favorisé l'octroi de 55 prêts ou bourses à des étudiants, dont 36 bourses offertes par la Fondation de l'École nationale de cirque.
- En sus de leur formation régulière, les étudiants ont pu profiter de 47 stages de création, de recherche, d'insertion professionnelle ou d'échanges internationaux.
- Riche de près de 10 000 documents, notre bibliothèque spécialisée a reçu 13 500 visites d'étudiants et de chercheurs et a comptabilisé plus de 3 000 prêts et consultations.
- Les services de résidences ont accueilli, dans les meilleures conditions, une cinquantaine de jeunes élèves de toutes les régions du Canada et de plusieurs continents pendant l'année scolaire régulière et les camps estivaux préparatoires.

Nous avons le défi de maintenir à niveau la qualité et le volume de ces services, mais il nous faut également en

enrichir la gamme afin, par exemple, d'améliorer l'accompagnement psychosocial de nos étudiants ou de soutenir leurs initiatives artistiques et entrepreneuriales.

Nos efforts de recrutement dans plusieurs réseaux artistiques et sportifs, notre tournée de présélection ainsi que le concours d'entrée dans 17 villes canadiennes et à Paris ont suscité un nombre impressionnant de candidatures, ce qui nous a permis de sélectionner et d'admettre d'excellentes recrues du Canada et de sept autres pays pour l'année 2013-2014. Par contre, encore trop peu de jeunes candidats canadiens d'âge secondaire présentent la combinaison du potentiel et des acquis que l'École recherche. Nous devons expérimenter de nouveaux partenariats avec les organismes scolaires, sportifs ou circassiens canadiens nous permettant de dépister de manière plus extensive chez les jeunes le talent et la passion pour les arts du cirque.

Au chapitre de la formation continue en pédagogie des arts du cirque, l'ÉNC a formé 6 initiateurs et instructeurs en cirque social et de loisirs de même que 10 formateurs aptes à la formation professionnelle des artistes de cirque. Six autres étudiants formateurs de cette cohorte termineront leur programme à l'automne 2013. Bien que ces programmes soient efficaces et que les diplômés affichent un taux d'insertion professionnelle en pédagogie des arts du cirque de près de 90 %, la formation continue offerte par l'École pourrait être davantage accessible au Canada à des candidats déjà actifs dans leur communauté comme intervenants en arts du cirque. À cet égard, l'École investit dans le développement d'une modalité d'enseignement à distance de son programme de formation des instruc-

teurs afin de favoriser le développement professionnel d'instructeurs de cirque et la formation aux arts du cirque d'éducateurs physiques œuvrant loin de Montréal, ce qui favorisera nécessairement une plus grande accessibilité de la pratique amateur à l'échelle du pays.

À peine trois ans après la création du service de la recherche de l'École et l'octroi par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada d'une chaire collégiale de recherche industrielle en arts du cirque, la fonction recherche s'est solidement implantée comme en témoignent ces quelques statistiques:

- 4 projets de recherche internes réalisés ou en cours de réalisation dont une recherche création et trois recherches pédagogiques ;
- 15 projets de recherche-innovation réalisés ou en cours de réalisation ;
- 7 communications diffusées à des congrès-colloques au Québec, en Alberta et aux États-Unis ;
- 2 chercheurs universitaires en résidence à l'École ;
- 50 participants internes aux projets de recherche: 20 étudiants, 30 enseignants et directeurs ;
- 4 ententes institutionnelles établies avec des universités canadiennes et étrangères : Southern Alberta Institute of Technology, Université de Montréal, École Polytechnique de Montréal et Edith Cowan University d'Australie ;
- 5 ententes de recherche-innovation conclues avec des entreprises ou organismes de cirque ;
- 2 ententes conclues avec des fournisseurs d'équipements et de technologie au service des arts du cirque.



Au terme de ce premier cycle, on peut vraiment affirmer que l'École a intégré un véritable centre international de recherche, d'innovation et de transfert en arts du cirque qui mérite d'être reconnu.

Si l'École peut être fière de voir ses jeunes diplômés recrutés aussi rapidement par les trois plus grands cirques au pays que sont le Cirque du Soleil, le Cirque Éloize et les 7 doigts de la main, elle peut également s'enorgueillir du développement d'une relève de nouvelles compagnies fondées par plusieurs de ses diplômés. Vague de cirque des Îles de la Madeleine en est déjà à sa 3^e saison sous chapiteau sur les routes du Québec alors que le Cirque Alfonse de Lanaudière, après avoir triomphé à la Tohu en décembre 2012, a conquis Londres au cours de l'été. Ce déferlement a déjà révélé la vague suivante avec les collectifs montréalais de l'émergence aux esthétiques très actuelles que sont Throw2Catch, ReCircle, Cie Tête d'enfant, Compagnie Et des hommes et des femmes, Circus Fœtus.

Partenaire de la Tohu au service de l'émergence, centre de recherche en réseau avec les organismes du secteur, lieu d'expérimentation du cirque de demain, l'École tient

à jouer un rôle très dynamique et stratégique dans son secteur. Un rôle d'«intermédiaire culturel» que deux chercheuses des universités de Toronto et Concordia ont très justement décrit dans leur récent article publié dans la prestigieuse revue scientifique britannique *Regional Studies*. Un véritable plaidoyer pour le soutien d'une école supérieure d'art, dont le rôle n'est pas seulement que «linéaire – en tant que fournisseur de ressources humaines et de savoirs – mais dynamique et interactif»¹ pour son secteur d'activités.

Les états financiers audités de l'École et de sa Fondation montrent clairement la saine situation financière des deux entités. Au 1^{er} juillet 2012, l'École a adopté les nouvelles Normes comptables pour les organismes sans but lucratif publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés. L'adoption des nouvelles normes n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'exercice. Comme prévu, grâce à la contribution de la Fondation de l'École nationale de cirque, les résultats affichent l'équilibre.

La Fondation a également adopté les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

¹ Norma M. Rantisi & Deborah Leslie, *Regional Studies* (2013): Significance of Higher Educational Institutions as Cultural Intermediaries: The Case of École nationale de cirque in Montreal, Canada, page 2. Traduction libre de la rédaction.

Distinctions des anciens de l'École

Éric Bates (2011)

Médaille de bronze, 34^e Festival Mondial du Cirque de Demain, France (jonglerie)

Angelica Bongiovonni (2011)

Médaille d'argent, Prix du Moulin rouge et Prix du costume du 34^e Festival Mondial du Cirque de Demain, France (roue Cyr)

Louis-Marc Bruneau-Dumoulin (2011) et Camille Tremblay (2012)

Médaille d'argent et Prix du Cirque Monti au Festival Solycirco 2012 de Sylt, Allemagne (duo d'équilibre)

Guilhem Cauchois et Sarah Tessier (2012)

Médaille d'or, Prix du Président de la République, Prix Ringling Brothers and Barnum & Bailey, Prix de la SACD ainsi que le Prix du Club du Cirque du 34^e Festival Mondial du Cirque de Demain, France (duo trapèze fixe)

Joachim Ciocca (2011)

Prix pour la «poésie» au Festival Solycirco 2012 de Sylt, Allemagne (monocycle)

Anna Kichtchenko (2011)

Prix du Friedrichsbau Variété, Festival Solycirco 2012 de Sylt, Allemagne (tissu)

Florent Lestage (2008)

Prix du Cirque d'Hiver d'Helsinki, Festival Solycirco 2012 de Sylt, Allemagne (jonglerie)

Évelyne Paquin-Lanthier et Shannon Gélinas (2012)

Prix du public et Prix du Cirque Éloize au Festival Solycirco 2012 de Sylt, Allemagne (duo trapèze double)

Andréanne Quintal (2002) et Fletcher Sanchez (2009)

Clown de bronze et Prix du public avec le Collectif Catwall, 37^e Festival international du Cirque de Monte-Carlo (trampo-mur)



Conformément aux dispositions transitoires formulées dans ces normes, la Fondation a adopté les changements rétrospectivement au 1^{er} juillet 2011, si bien que les états financiers de l'exercice 2011-2012 ont dû être redressés. L'exercice financier 2012-2013 de l'École présente ainsi un surplus significatif puisque les gains non réalisés des placements en dotation doivent désormais être comptabilisés aux revenus. En effet, n'eussent été ces gains non réalisés, les résultats de la Fondation n'auraient affiché qu'un très modeste surplus. Bien que l'on puisse voir positivement l'appréciation des actifs dotés de la Fondation, il est également rassurant de constater la prudence avec laquelle le rendement des fonds a été distribué.

Ce rapport annuel ne saurait être complet sans y souligner la générosité et l'engagement de 80 enseignants de disciplines diverses de l'École sous le « leadership » éclairé de notre directrice des études, madame Daniela Arendasova qui porte si haut la vision de la formation professionnelle de l'artiste de cirque. Ce corps enseignant est appuyé par tout le personnel des services pédagogiques, techniques, administratifs, de communications et de collecte de fonds, des personnes toutes dédiées au développement et à la réussite des élèves et des étudiants.

Cette équipe se joint à moi pour remercier de leur soutien les administrateurs bénévoles de l'École et de la Fondation, nos écoles de cirque et organisations sportives partenaires, les organismes subventionnaires et les généreux donateurs.



Marc Lalonde
Directeur général
École nationale de cirque

Programmes

- **Préparatoire - PFS**

Premier niveau de formation professionnelle, ce programme parascolaire accueille les élèves de 9 à 13 ans ; il les prépare à la formation secondaire en arts du cirque pendant qu'ils poursuivent leurs études primaires ou secondaires de 1^{er} cycle dans un autre établissement.

- **Cirque-études secondaires - CES**

Ce programme de type arts-études est offert de la 1^{ère} à la 5^e année du secondaire et combine l'enseignement des matières scolaires obligatoires du régime pédagogique secondaire du Québec et la formation professionnelle en arts du cirque. Il mène à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. L'élève en secondaire V profitera de cette dernière année pour se préparer au concours d'entrée du programme de niveau collégial (DEC).

- **Diplôme d'études collégiales en arts du cirque - DEC 561.D0**

Ce programme de formation supérieure et terminale en arts du cirque est d'une durée de trois ans et prépare directement à la pratique professionnelle. Destiné aux étudiants ayant complété leurs études secondaires, le programme combine la formation spécifique aux arts du cirque et de la scène à la formation générale collégiale. Les études mènent à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie du Québec (MESRST).

- **Diplôme d'études de l'École - DEE**

Destiné exclusivement aux étudiants internationaux ayant complété leurs études secondaires, ce programme de formation supérieure en arts du cirque est d'une durée de trois ans. Les études mènent à l'obtention du diplôme d'études de l'École (DEE) et préparent directement à la pratique professionnelle.

- **Atelier de recherche et de création des diplômés - NRC.0W - AEC**

En complément à sa formation supérieure, l'École offre à ses étudiants avancés et jeunes diplômés de participer à un stage d'insertion professionnelle. L'objectif de l'Atelier est de faire vivre à un collectif de jeunes artistes l'expérience complète de la création d'une oeuvre de cirque contemporain sous la direction d'un concepteur et metteur en piste. Le programme mène à l'obtention d'une attestation d'études collégiales (AEC) reconnue par le MESRST.

- **Formation d'initiateur - NRC.0V, d'instructeur - NRC.08 et de formateur - NRC.09 - AEC**

Les programmes de formation d'initiateur, d'instructeur et de formateur en arts du cirque visent à former les professionnels de l'enseignement des arts du cirque afin de soutenir le développement de l'offre de services d'initiation et de formation en arts du cirque de qualité et sécuritaires. Ces formations sont sanctionnées par des attestations d'études collégiales (AEC) reconnues par le MESRST.



Élèves et étudiants par PROGRAMME

Formation professionnelle	12-13	13-14
Programme préparatoire	28	23
Cirque-études secondaires - CES	30	23
Diplôme d'études collégiales ou supérieures - DEC-DEE	105	102
Atelier de recherche et de création - AEC NRC.0W	5	0
Pédagogie du cirque - AEC	18	17
Total	186	165

Activités d'initiation		
Camps estivaux	89	105
Activités de loisir - inscription/session	407	N/D
Total	682	N/D

Candidatures et admissions 2013-2014

	2013-2014		Moyenne de 2008 à 2013	
	Cand.	Admis	Cand.	Admis
Programme préparatoire - PFS et Cirque-études secondaires - CES	240	16	187	20
Diplôme d'études collégiales ou supérieures - DEC-DEE	283	41	230	43
Pédagogie du cirque - AEC	20	16	21	17
Total	543	73	438	80

L'École nationale de cirque tient à souligner l'apport des écoles de cirque et des clubs sportifs canadiens d'où proviennent plusieurs des nouveaux étudiants admis aux CES, DEC et DEE pour l'année 2013-2014 :

Centre des arts du cirque Balthazar, France
Circus Helsinki, Finlande
Circus Juventas, MN, États-Unis
Circus Smirkus, VT, États-Unis
Club de gymnastique TRM, Québec, Canada
Club Gym-As, Québec, Canada
École Horizon-Soleil, Québec, Canada
École de cirque de Gaspé, Québec, Canada
École de cirque de Verdun, Québec, Canada
École de cirque de Québec, Québec, Canada

École nationale de cirque de Châtelleraut, France
École nationale des arts du cirque de Rosny-sous-Bois, France
Ell Circo d'ell Fuego, Belgique
New England Center for Circus Arts, VT, États-Unis
Piste d'Azur, France
School of Acrobatics and New Circus Arts, WA, États-Unis
Toronto School of Circus Arts, Ontario, Canada
Vancouver Circus School, Colombie-Britannique, Canada
Zacada Circus School, Ontario, Canada



PROMOTION 2013 de la formation supérieure des artistes de cirque



Gabriel Beaudoin
jonglerie



François Bouvier
fil de fer



Pierre-Antoine Chastang
et Morgane Tisserand
duo trapèze danse



Pier-Olivier Doucet
corde lisse



Kyle Driggs
jonglerie



Katharina Droescher
fil de fer



Jimmy Gonzalez
Palacios
jonglerie



Erika Nguyen
cerceau aérien



Maude Parent
cerceau aérien



Francis Perreault
roue Cyr



Olivier Poitras
mât chinois



Maxime Poulin
vélo acrobatique



Alexandra Schmitz
fil de fer



Jérôme Sordillon
sangles aériennes



Giulia et Lucia
Tateishi Destro
duo trapèze ballant



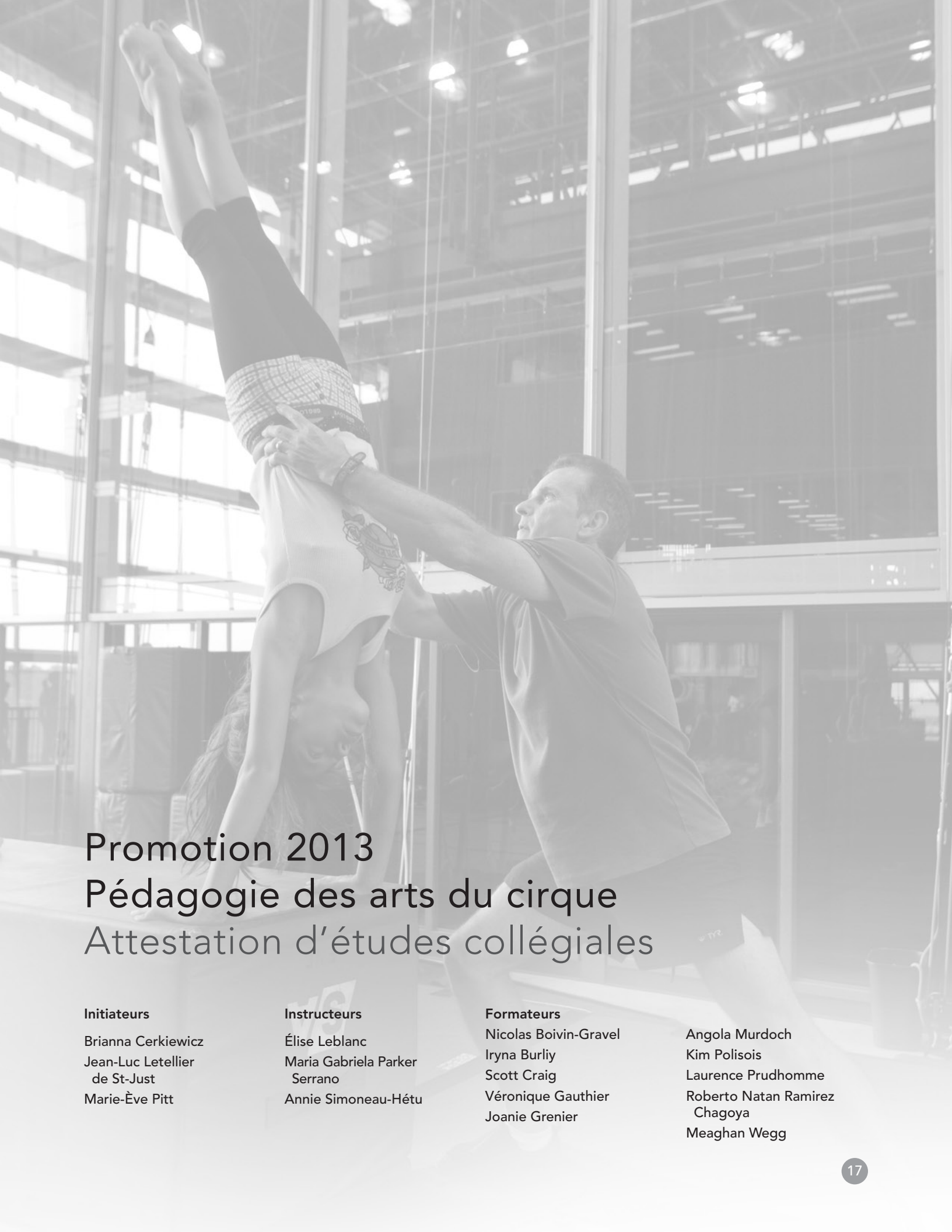
Laurence Tremblay-Vu
fil de fer



Ty Vennewitz et
Olivia Weinstein
clown



Renaldo Williams
et Naomie
Zimmermann-Pichon
main à main



Promotion 2013 Pédagogie des arts du cirque Attestation d'études collégiales

Initiateurs

Brianna Cerkiewicz
Jean-Luc Letellier
de St-Just
Marie-Ève Pitt

Instructeurs

Élise Leblanc
Maria Gabriela Parker
Serrano
Annie Simoneau-Héty

Formateurs

Nicolas Boivin-Gravel
Iryna Burliy
Scott Craig
Véronique Gauthier
Joanie Grenier

Angola Murdoch
Kim Polisois
Laurence Prudhomme
Roberto Natan Ramirez
Chagoya
Meaghan Wegg



États financiers de

École nationale de cirque

30 juin 2013 et 30 juin 2012

École nationale de cirque

30 juin 2013 et 30 juin 2012

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
États des résultats	3
États de l'évolution des actifs nets	4
Bilans	5
États des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-16
Subventions et contributions.....	Annexe
Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque	Annexe

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
École nationale de cirque

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'École nationale de cirque, qui comprennent les bilans au 30 juin 2013, au 30 juin 2012 et au 1^{er} juillet 2011 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 30 juin 2013 et le 30 juin 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'École nationale de cirque au 30 juin 2013, au 30 juin 2012 et au 1^{er} juillet 2011 ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés le 30 juin 2013 et le 30 juin 2012, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons votre attention sur le fait que nous avons également exprimé une opinion sur les états financiers compris dans le rapport financier annuel présenté sur le formulaire prescrit par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec pour l'exercice terminé le 30 juin 2013.

1

Deloitte s.e.n.c.r.l.

Le 26 septembre 2013

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116671

École nationale de cirque

États des résultats

Exercices terminés le 30 juin 2013 et le 30 juin 2012

	2013	2012
	\$	\$
Revenus		
Subventions et contributions – annexe	4 034 490	3 819 954
Frais de scolarité	913 837	867 451
Contrat de service de formation	7 678	10 148
Location de locaux et équipements	333 861	359 474
Spectacles et festivals	268 197	281 118
Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque – annexe	421 048	394 992
Services d'hébergement	121 475	157 806
Amortissement des subventions relatives aux immobilisations corporelles reportées	489 964	489 964
Amortissement des dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées	42 670	42 570
Autres	23 944	23 767
	6 657 164	6 447 244
Dépenses		
Salaires et honoraires	3 887 316	3 631 079
Charges sociales	492 584	463 696
Services professionnels	378 558	333 633
Fournitures et approvisionnements	424 648	503 498
Déplacements, communications et informations	304 125	322 896
Services contractuels	301 884	266 894
Location d'équipements	88 441	95 665
Aide financière aux élèves	74 320	67 250
Assurances et permis	45 032	46 046
Entretien de l'équipement et de l'immeuble	30 788	33 148
Créances douteuses	1 730	6 625
Frais financiers	18 244	14 871
Intérêts sur l'emprunt bancaire	549	54 232
Amortissement des immobilisations corporelles	606 008	599 830
	6 654 227	6 439 363
Excédent des revenus sur les dépenses	2 937	7 881

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

École nationale de cirque

États de l'évolution des actifs nets

Exercices terminés le 30 juin 2013 et le 30 juin 2012

				2013
	Investis en immobilisations	Affectés (note 14)	Non affectés	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	1 232 133	150 000	(542 005)	840 128
Transfert de capital – Fondation de l'École nationale de Cirque (note 14)	-	(96 432)	-	(96 432)
Excédent des revenus sur les dépenses	-	-	2 937	2 937
Investissement en immobilisations corporelles	104 187	-	(104 187)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	(606 008)	-	606 008	-
Subventions et dons de l'exercice relatifs au financement des immobilisations corporelles	(5 000)	-	5 000	-
Amortissement des subventions et dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées	532 634	-	(532 634)	-
Solde à la fin	1 257 946	53 568	(564 881)	746 633

				2012
	Investis en immobilisations	Affectés (note 14)	Non affectés	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	1 162 389	150 000	(480 142)	832 247
Excédent des revenus sur les dépenses	-	-	7 881	7 881
Investissement en immobilisations corporelles	142 040	-	(142 040)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	(599 830)	-	599 830	-
Subventions et dons de l'exercice relatifs au financement des immobilisations corporelles	(5 000)	-	5 000	-
Amortissement des subventions et dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées	532 534	-	(532 534)	-
Solde à la fin	1 232 133	150 000	(542 005)	840 128

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

École nationale de cirque

Bilans

au 30 juin 2013, au 30 juin 2012 et au 1^{er} juillet 2011

	30 juin 2013	30 juin 2012	1 ^{er} juillet 2011
	\$	\$	\$
Actif			
À court terme			
Encaisse	73 511	96 386	-
Dépôts à terme, à des taux variant entre 1 % et 1,12 %	950 323	500 000	-
Débiteurs (note 4)	426 523	364 046	507 090
Subventions de fonctionnement à recevoir (note 5)	67 419	338 890	-
Tranche de la subvention et dons affectés au projet de construction à recevoir encaissable à moins de un an (note 6)	84 459	76 119	2 381 800
Frais payés d'avance	43 716	57 358	51 866
	1 645 951	1 432 799	2 940 756
Subvention et dons affectés au projet de construction à recevoir (note 6)	2 117 371	2 196 830	-
Immobilisations corporelles (note 7)	22 271 524	22 773 345	23 231 135
	26 034 846	26 402 974	26 171 891
Passif			
À court terme			
Découvert bancaire	-	-	63 917
Emprunt bancaire (note 8)	-	-	1 935 931
Créditeurs et charges à payer (note 9)	724 408	640 858	686 436
Revenus reportés	179 860	139 817	139 251
Subventions de fonctionnement reportées	1 173 771	968 184	445 363
Tranche des subventions et dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées échéant à court terme (note 10)	515 600	529 480	529 380
Tranche de la dette à long terme échéant à court terme (note 11)	79 459	76 119	-
	2 673 098	2 354 458	3 800 278
Subventions et dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées (note 10)	20 497 978	21 011 732	21 539 366
Dette à long terme (note 11)	2 117 137	2 196 656	-
	25 288 213	25 562 846	25 339 644
Actifs nets			
Investis en immobilisations	1 257 946	1 232 133	1 162 389
Affectés (note 14)	53 568	150 000	150 000
Non affectés	(564 881)	(542 005)	(480 142)
	746 633	840 128	832 247
	26 034 846	26 402 974	26 171 891

Au nom du conseil

....., administrateur

....., administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

École nationale de cirque

États des flux de trésorerie

Exercices terminés le 30 juin 2013 et le 30 juin 2012

	2013	2012
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses	2 937	7 881
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	606 008	599 830
Amortissement des subventions relatives aux immobilisations corporelles reportées	(489 964)	(489 964)
Amortissement des dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées	(42 670)	(42 570)
	76 311	75 177
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement (note 12)	551 816	276 471
	628 127	351 648
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(76 179)	(37 025)
Augmentation de la dette à long terme	-	2 309 800
Variation de l'emprunt bancaire	-	(1 935 931)
Subventions encaissées relatives aux immobilisations corporelles	76 119	36 851
Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque affectés au projet de construction	-	77 000
	(60)	450 695
Activités d'investissement		
Transfert de capital – Fondation de l'École nationale de cirque	(96 432)	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(104 187)	(142 040)
	(200 619)	(142 040)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	427 448	660 303
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début	596 386	(63 917)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	1 023 834	596 386

(Voir les renseignements complémentaires présentés à la note 12.)

Opérations sans effet sur la trésorerie

Au cours de l'exercice 2013, une subvention a été accordée relativement à des immobilisations corporelles pour un montant total de 5 000 \$, cette somme n'avait pas été encaissée au 30 juin 2013.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

École nationale de cirque

Notes complémentaires

30 juin 2013 et 30 juin 2012

1. Description de l'École

École nationale de cirque (l'« École »), organisme sans but lucratif, est constituée selon la troisième partie de la *Loi sur les compagnies* (Québec) et est considérée comme organisme de charité au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'École a comme but l'enseignement spécialisé dans le milieu du cirque à une clientèle âgée de 9 à 30 ans.

2. Adoption d'un nouveau référentiel

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2013, l'École a adopté les nouvelles Normes comptables pour les organismes sans but lucratif (les « nouvelles normes ») publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) et énoncées dans la Partie III du *Manuel de l'ICCA*. Conformément au chapitre 1501 de la Partie III du *Manuel de l'ICCA* intitulé « Application initiale des normes pour les organismes sans but lucratif » (le « chapitre 1501 »), la date de transition aux nouvelles normes est le 1^{er} juillet 2011 et l'École a établi et présenté un bilan d'ouverture à la date de transition à ces nouvelles normes. Ce bilan d'ouverture est le point de départ de la comptabilité de l'École selon les nouvelles normes. Dans son bilan d'ouverture, en vertu des recommandations du chapitre 1501, l'École :

- a) a comptabilisé tous les actifs et passifs dont la comptabilisation est prescrite par les nouvelles normes;
- b) n'a pas comptabilisé d'éléments en tant qu'actifs ou passifs si les nouvelles normes n'autorisent pas une telle comptabilisation;
- c) a reclassé les éléments qu'elle comptabilisait auparavant dans une catégorie donnée d'actifs, de passifs ou de composantes des capitaux propres, mais qui, selon les nouvelles normes, appartiennent à une autre catégorie;
- d) a appliqué les nouvelles normes pour l'évaluation de tous les actifs et passifs comptabilisés.

Conformément aux exigences du chapitre 1501, les méthodes comptables décrites à la note 3 ont été appliquées uniformément pour tous les exercices présentés dans ces états financiers. L'adoption des nouvelles normes n'a eu aucune incidence sur les états financiers.

3. Méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'École devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements, qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des placements est établie à partir des cours acheteurs. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

3. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé dans l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, l'École comptabilise dans l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de l'exercice où la reprise a lieu.

Constatation des produits

L'École applique la méthode du report pour comptabiliser les apports tels que les subventions. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports afférents aux immobilisations sont reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations acquises afférentes à ces apports.

Les frais d'inscription et droits de scolarité sont enregistrés au cours de l'exercice financier auquel ils se rapportent.

Les revenus liés aux spectacles, festivals et événements spéciaux sont constatés à titre de produits lorsque les événements ont lieu.

Les dons autres que ceux afférents aux immobilisations sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les dons afférents aux immobilisations suivent la même méthode de constatation que les apports afférents aux immobilisations.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Immeuble	50 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Équipements d'enseignement	10 ans
Équipements informatiques	3 ans
Aménagement intérieur	30 ans
Aménagement extérieur	10 ans
Équipements audiovisuels	5 ans
Appareils et outils	5 ans
Équipement de service médical	5 ans
Équipements intégrés	25 ans
Équipements de spectacle	5 ans

École nationale de cirque

Notes complémentaires

30 juin 2013 et 30 juin 2012

3. Méthodes comptables (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs et les durées de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

4. Débiteurs

	30 juin 2013	30 juin 2012	1 ^{er} juillet 2011
	\$	\$	\$
Don – Fondation de l'École nationale de cirque	154 517	161 597	231 559
Débiteurs – autres	229 420	159 970	217 687
Taxes à la consommation	42 586	42 479	57 844
	426 523	364 046	507 090

5. Subventions de fonctionnement à recevoir

	30 juin 2013	30 juin 2012	1 ^{er} juillet 2011
	\$	\$	\$
Solde au début	338 890	-	84 000
Revenus de l'exercice (annexe)	4 034 490	3 819 954	3 565 119
Encaissements	(4 305 961)	(3 481 064)	(3 649 119)
Solde à la fin	67 419	338 890	-

École nationale de cirque

Notes complémentaires

30 juin 2013 et 30 juin 2012

6. Subvention et dons affectés au projet de construction à recevoir

	30 juin 2013	30 juin 2012	1 ^{er} juillet 2011
	\$	\$	\$
Subvention du ministère de la Culture et des Communications du Québec (note 11)	2 196 830	2 272 949	2 309 800
Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque	5 000	-	72 000
	2 201 830	2 272 949	2 381 800
Tranche encaissable à court terme	84 459	76 119	2 381 800
	2 117 371	2 196 830	-

7. Immobilisations corporelles

	2013	
	Coût	Valeur comptable nette
	\$	\$
Terrain	16 069	16 069
Immeuble	26 124 547	21 828 680
Mobilier de bureau	184 326	55 477
Équipements d'enseignement	326 700	185 857
Équipements informatiques	55 942	10 691
Aménagement intérieur	9 382	7 803
Équipements de spectacle	6 877	6 070
Équipements audiovisuels	23 461	7 938
Appareils et outils	48 819	9 781
Équipement de service médical	8 003	3 289
Équipements intégrés	145 105	120 400
Aménagement extérieur	20 622	19 469
	26 969 853	22 271 524

École nationale de cirque

Notes complémentaires

30 juin 2013 et 30 juin 2012

7. Immobilisations corporelles (suite)

			2012
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrain	16 069	-	16 069
Immeuble	26 120 000	3 774 720	22 345 280
Mobilier de bureau	173 681	93 615	80 066
Équipements d'enseignement	303 650	113 716	189 934
Équipements informatiques	47 844	39 096	8 748
Aménagement intérieur	6 723	1 310	5 413
Équipements audiovisuels	18 597	13 216	5 381
Appareils et outils	45 906	34 056	11 850
Équipement de service médical	5 764	3 337	2 427
Équipements intégrés	127 432	19 255	108 177
	26 865 666	4 092 321	22 773 345

			2011
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrain	16 069	-	16 069
Immeuble	26 025 887	3 254 833	22 771 054
Mobilier de bureau	149 398	59 903	89 495
Équipements d'enseignement	294 665	88 110	206 555
Équipements informatiques	41 871	33 458	8 413
Aménagement intérieur	6 723	1 086	5 637
Équipements audiovisuels	16 910	11 042	5 868
Appareils et outils	38 907	27 719	11 188
Équipement de service médical	5 764	2 184	3 580
Équipements intégrés	127 432	14 156	113 276
	26 723 626	3 492 491	23 231 135

Au cours des exercices 2013 et 2012, aucun intérêt n'a été capitalisé au coût de l'immeuble (102 301 \$ en 2011).

8. Emprunt bancaire

L'École dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 350 000 \$ et porte intérêt au taux préférentiel de la Caisse centrale Desjardins majoré de 3 %. L'emprunt est renouvelable annuellement et est garanti par une hypothèque de premier rang sur l'immeuble et sur l'universalité des créances présentes et futures. Au 30 juin 2013, cet emprunt est inutilisé.

École nationale de cirque

Notes complémentaires

30 juin 2013 et 30 juin 2012

9. Crédoiteurs et charges à payer

	30 juin 2013	30 juin 2012	1 ^{er} juillet 2011
	\$	\$	\$
Créditeurs – Fondation de l'École nationale de cirque	35 400	49 167	34 775
Fournisseurs	342 854	278 284	360 217
Salaires et charges sociales	225 848	188 618	173 276
Sommes dues à l'État	120 306	124 789	118 168
	724 408	640 858	686 436

10. Subventions et dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées

	2013		
	Subvention	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Subvention du ministère de la Culture et des Communications	19 652 045	3 496 081	16 155 964
Subvention du ministère du Patrimoine canadien	1 899 564	179 661	1 719 903
Intérêts capitalisés	1 524 028	289 568	1 234 460
Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque	2 203 000	311 240	1 891 760
Revenus de soumissions	12 150	2 308	9 842
Autres	1 772	123	1 649
	25 292 559	4 278 981	21 013 578
Tranche échéant à court terme	-	-	515 600
	25 292 559	4 278 981	20 497 978

École nationale de cirque

Notes complémentaires

30 juin 2013 et 30 juin 2012

10. Subventions et dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées (suite)

			2012
	Subvention	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Subvention du ministère de la Culture et des Communications du Québec	19 652 045	3 088 266	16 563 779
Subvention du ministère du Patrimoine canadien	1 899 564	128 271	1 771 293
Intérêts capitalisés	1 524 028	259 087	1 264 941
Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque	2 198 000	268 570	1 929 430
Revenus de soumissions	12 150	2 065	10 085
Autres	1 772	88	1 684
	25 287 559	3 746 347	21 541 212
Tranche échéant à moins d'un an	-	-	529 480
	25 287 559	3 746 347	21 011 732

			2011
	Subvention	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Subvention du ministère de la Culture et des Communications du Québec	19 652 045	2 680 451	16 971 594
Subvention du ministère du Patrimoine canadien	1 899 564	76 881	1 822 683
Intérêts capitalisés	1 524 028	228 606	1 295 422
Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque	2 193 000	226 000	1 967 000
Revenus de soumissions	12 150	1 822	10 328
Autres	1 772	53	1 719
	25 282 559	3 213 813	22 068 746
Tranche échéant à court terme	-	-	529 380
	25 282 559	3 213 813	21 539 366

École nationale de cirque

Notes complémentaires

30 juin 2013 et 30 juin 2012

11. Dette à long terme

	30 juin 2013	30 juin 2012	1 ^{er} juillet 2011
	\$	\$	\$
Prêt à terme, au taux de 4,34 %, remboursable semestriellement par tranche de 86 974 \$, capital et intérêts, renouvelable en novembre 2016, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'immeuble et sur les créances présentes et futures ⁽¹⁾	2 196 596	2 272 775	-
Tranche échéant à court terme	79 459	76 119	-
	2 117 137	2 196 656	-

⁽¹⁾ En vertu de cette entente, la subvention à recevoir du ministère de la Culture et des Communications du Québec (note 6) servira à réduire les remboursements de capital. Les intérêts sont également financés par le Ministère.

Les versements de capital requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
2014	79 459
2015	82 945
2016	86 583
2017 et suivants	1 947 609

12. Renseignements complémentaires aux états des flux de trésorerie

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement

	2013	2012
	\$	\$
Débiteurs	(62 477)	143 044
Subventions de fonctionnement à recevoir	271 471	(338 890)
Frais payés d'avance	13 642	(5 492)
Créditeurs et charges à payer	83 550	(45 578)
Revenus reportés	40 043	566
Subventions de fonctionnement reportées	205 587	522 821
	551 816	276 471

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Encaisse	73 511	96 386
Dépôts à terme	950 323	500 000
	1 023 834	596 386

École nationale de cirque

Notes complémentaires

30 juin 2013 et 30 juin 2012

13. Engagement

L'École s'est engagée en vertu de contrats de location-exploitation pour des équipements de bureau. Les loyers futurs s'élèveront à 29 446 \$ et comprennent les paiements suivants pour les prochains exercices :

	\$
2014	9 308
2015	9 308
2016	8 360
2017	2 470
	<u>29 446</u>

14. Affectations grevant les actifs nets

Le 11 septembre 2000, le conseil d'administration a adopté la proposition de maintenir une réserve d'un montant maximal de 300 000 \$ qui ne pourra être affectée au budget de l'École sans une résolution du conseil d'administration. La réserve servira aux fins suivantes :

- a) Développement futur de l'institution
- b) Fonds de roulement
- c) Palliatif d'une baisse subite de clientèle
- d) Améliorations ou réparations au bâtiment

Toute somme excédant 300 000 \$ sera retournée dans les actifs nets non affectés.

Toutefois, le conseil d'administration a adopté le 28 novembre 2012 une résolution autorisant l'École à prélever à même la réserve une somme de 96 432 \$ pour être transférée à la Fondation de l'École nationale de cirque afin que cette dernière puisse placer cette somme à perpétuité. Les produits générés par ce placement devront être versés systématiquement à l'École pour le maintien de ses actifs.

15. Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice, l'École a reçu un don de 81 448 \$ (72 843 \$ en 2012) de la Fondation de l'École nationale de cirque servant à couvrir les salaires versés par l'École pour les activités de collecte de fonds de la Fondation.

Dans le cadre du projet de construction d'un studio et de résidences, la Fondation de l'École nationale de cirque a fait un don de 5 000 \$ à l'École au cours de l'exercice (77 000 \$ en 2012).

Ces opérations, effectuées dans le cours normal des activités, sont mesurées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établi et accepté par les apparentés.

16. Éventualités

L'École fait l'objet de réclamations en dommages conjointement avec l'entrepreneur général en construction pour des montants totalisant 99 464 \$ au 30 juin 2013. Toutefois, une entente intervenue le 26 avril 2011 prévoit que l'entrepreneur général indemniserait totalement l'École dans ces litiges en cas de jugement contre elle. De l'avis de la direction, aucune somme ne sera payée par l'École et, par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé aux états financiers.

17. Instruments financiers

En raison de ses actifs et passifs financiers, l'École est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'École ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'École surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 30 juin 2013, les principaux passifs financiers de l'École sont les créditeurs et charges à payer et la dette à long terme.

Risque de taux d'intérêt

L'École est assujettie au risque de taux d'intérêt dépendant de la fluctuation du taux préférentiel, car l'emprunt bancaire est à taux variable.

École nationale de cirque

Annexe

Subventions et contributions

Exercices terminés le 30 juin 2013 et le 30 juin 2012

	2013	2012
	\$	\$
Fonctionnement		
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec et Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie	1 881 523	1 850 389
Ministère de la Culture et des Communications du Québec	1 035 000	1 035 000
Ministère du Patrimoine canadien	900 000	840 000
	3 816 523	3 725 389
Projets		
Conseil de recherche en sciences humaines du Canada	152 550	35 382
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie	39 417	51 900
Emploi-Québec	-	1 783
Ministère de la Culture et des Communications du Québec	22 000	3 500
Ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur du Québec	4 000	2 000
	217 967	94 565
	4 034 490	3 819 954

Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque

Exercices terminés le 30 juin 2013 et le 30 juin 2012

	2013	2012
	\$	\$
Fonctionnement	265 280	254 899
Bourses aux élèves	74 320	67 250
Collecte de fonds (note 15)	81 448	72 843
	421 048	394 992

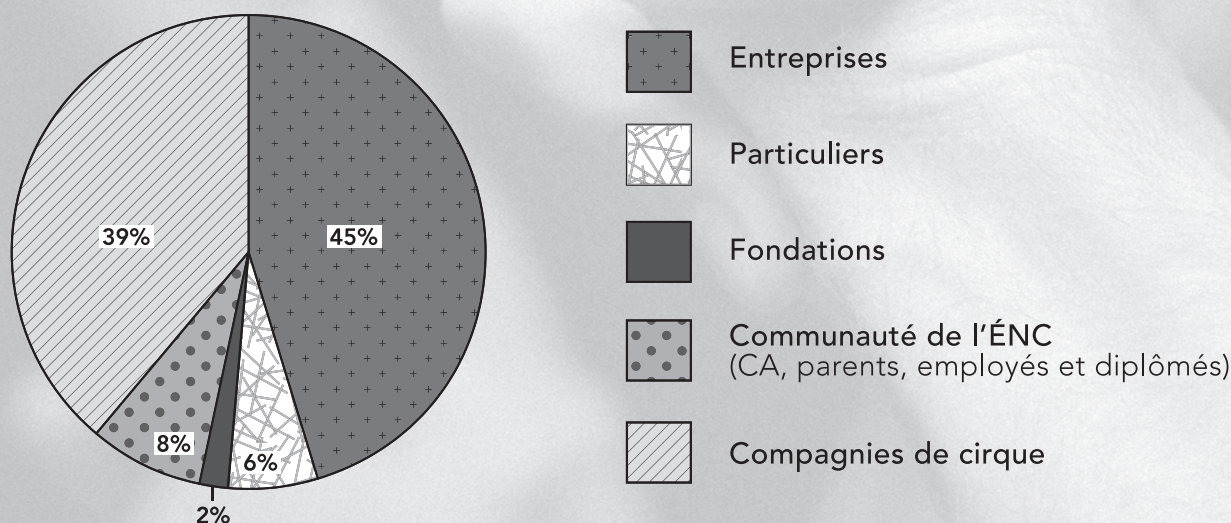


RAPPORT DE LA FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Grâce à l'appui de nombreux donateurs au Canada comme à l'étranger, la Fondation apporte un soutien financier vital à l'École. Elle lui permet de poursuivre l'excellence de sa mission éducative, de réaliser des projets pédagogiques et artistiques innovateurs, de fournir à ses élèves les meilleurs services et d'être accessible aux jeunes de talent provenant de partout au Canada.

Sources des contributions à la collecte de fonds 2012-2013

Les revenus de collectes de fonds privés de 2012-2013 ont totalisé environ 426 000 \$ et provenaient des sources suivantes :



Outre les contributions annuelles des donateurs, la Fondation peut compter sur le rendement de différents fonds de dotation pour venir en aide à l'École ou à ses étudiants. En 2012-2013, la Fondation et l'École ont placé en dotation à perpétuité une somme de 600 000 \$ provenant de leurs fonds de réserve respectifs et d'une subvention du Fonds du Canada pour l'investissement en culture, volet Incitatifs aux fonds de dotation, du Patrimoine canadien.

Donateurs de la collecte de fonds 2012-2013

Chaque année, nos donateurs démontrent leur soutien à la Fondation de l'École nationale de cirque en participant aux différentes campagnes de collecte de fonds. Grâce à la générosité de nombreux individus, compagnies, fondations et bénévoles, la Fondation peut continuer à soutenir l'École dans sa mission d'excellence pédagogique et artistique afin que de jeunes talents de partout puissent se réaliser et rayonner.

Nous remercions sincèrement tous les donateurs qui contribuent à concrétiser les rêves de ces futurs artistes de cirque.

DONATEUR PRINCIPAL / 150 000 \$ ET PLUS

Cirque du Soleil

CERCLE DES GRANDS DONATEURS

10 000 \$ - 24 999 \$

Mouvement Desjardins
Solotech

CERCLE DES BIENFAITEURS / 5 000 \$ - 9 999 \$

Aon Parizeau
Banque Nationale Groupe financier
Bombardier
Borden Ladner Gervais
Cogeco Câble
Hunt Partners
JTI-Macdonald Corp.
KPMG
Les 7 doigts de la main
Martino Family Foundation
Alain Pacherie - Cirque Phénix
Power Corporation du Canada
Rio Tinto Alcan

CERCLE DES AMATEURS / 2 000 \$ - 4 999 \$

André Rodrigue Peintre Décorateur
Anonyme
Caisse d'économie solidaire Desjardins
Caisse Desjardins du Centre-est de la métropole
Centre de semi-remorques Leader
CGI
Lili de Grandpré
Deeth Williams Wall
Deloitte
Dunton Rainville
Farris, Vaughan, Wills & Murphy
Heenan Blaikie
Hewitt Équipement Limitée
Irving Mitchell Kalichman
Caroline et Jean-Pierre Jelmoni
Lapointe Magne et associés
Les Productions Feeling
David McAusland
McCarthy Tétraut
NetApp / Bell Canada
Netricom
Norton Rose Fulbright
Carol et Brian O'Sullivan
Procontact - Cisco
RailTerm
ROBIC
Rock-It Cargo
Gilles Ste-Croix
Towers Watson
Vincent Lafleur Traiteur
Wortzman Nickle Professional Corporation

CERCLE DES MAÎTRES DE PISTE / 1 000 \$ - 1 999 \$

Anonyme
Patrice Aubertin
Banque Scotia
BCF
Paul Binder - Big Apple Circus
Robert Blain
Bruno Bougie
Sylvie Bovet
Jeannette et William Buholzer
Dominique Caron
Bertin Castonguay

Chubb du Canada Compagnie d'Assurance
Cirque Éloize
Curtis Dawe
Rupert Duchesne
Bruno Duguay
Équipe du spectacle Saltimbanco
Luc Filiatreault
Financière Banque Nationale
Fondation Daniel Lamarre
Fonds Capital Culture Québec
FXInnovation
Gestion d'actifs Burgundy
Marc Lalonde
Éric Langlois
Catherine Laurin
Anthony Layton
Mast Media Entertainment
Christopher May
Osheaga Festival de musique et arts
Outbox Technology
Nuria Palacios et Gilles Gonzalez
Québecor
Howard Richard
Rogers Communications
Christophe Rousseau
Services Financiers David Forest
S.P.I.N.
Symantec Corporation
Zero Gravity Circus Productions

CERCLE DES AMBASSADEURS / 500 \$ - 999 \$

ACCEO Solutions
Stéphane Achard
Anonyme
Alain B. Auclair
Claude Bédard
Roger Berthelot
Bob Communications
André Bourbonnais
Pierre Bovet
Brio Conseils
Caisse de dépôt et placement du Québec
Germain Carrière
Cascades Groupe Tissu
Martin Cauchon
Couvre-Planchers Labrosse
Créations D.
Mario D'Amico
Suzanne de Grandpré
Deschênes & Perreault Construction
Desjardins Capital de risque
Desjardins Entreprises - Est de Montréal
Desjardins, Ménard et associés
Emmanuel Dubourg, député de Viau
E3 Services Conseils
EBI Montréal
Nassib El-Husseini
Fondation Dufresne et Gauthier
Aubert Gallant
Groupe Immobilier Pro-urbain
HDG
Bernard Hébert
Roslyn Heward
Dr. Roger Hobden
Imprimerie Contact
J.F.P. Marois Couvre-Plancher
Jacques L. Charuest Inc.
Jean-François Rochefort Inc.
Kaufman Laramée
KCMN Velan Foundation
Daniel Lalonde
Marie Langlois
Guy Lapierre

John LeBoutillier
Antoine Lefavre
Les Entreprises Cloutier & Gagnon
Les Marchés Lambert et frères
Les Transports Lacombe
Lorange Leclair & cie
Louis Garneau Sports
Martel Desjardins comptables professionnels agréés
Charles E. Martin
Robert C. Nadeau
New Era Immigration
Newmark Knight Frank Devencore
Northbridge Assurance
Pierre Petit
Placements Montrusco Bolton
PMD Solutions Plus
Raymond Chabot Grant Thornton
Robert Hoppenheim
Roy et Tremblay
Martin Saintonge
SAP Canada
Sid Lee
Société Générale (Succursale Canada)
Stellar Canada
Suzanne H. Pringle, Avocats
Vézina assurances
Laurent Wermenlinger
Tessie Yanez

CERCLE DES SUPPORTEURS / 200 \$ - 499 \$

Action Sport Physio Centre-Ville
Anonyme
Françoise Bertrand
Sonia Boisvert
Brenton Kean
André B. Charron
Conseillers en Informatique Max Nercessian
Annette Devick
Stéphan Drolet
Suzanne Durand
Éditions Gesca
Gaz Métro
Aldo Giampaolo
Itsus International
Peter E. Johnson
W. Niels Orved
Massimo Pacetti
Anton Schlemm
Esther Tam
Voyages G.P.S.
Zaccho Dance Theatre

CERCLE DES AMIS / 100 \$ ET PLUS

Jan-Rok Achard
Anonyme
François Barbeau
Manon Boulianne et Rémi Verschelden
Carole Bureau
Alex Chan
Conseillers L'Espérance et Associés
Angélique et Rodolphe Delin
Eaux Naya
Groupe Phaneuf
Vincent Messenger
Palais des congrès de Montréal
Marie Perrault
René Perreault
Diane K. Quinn
Danielle Savoie
Karen et Gary Sullivan
Valérie J. Wagar et Brian McIlroy
Betsy Weill et Tim Bennett

Allocation de la contribution versée à l'École nationale de cirque

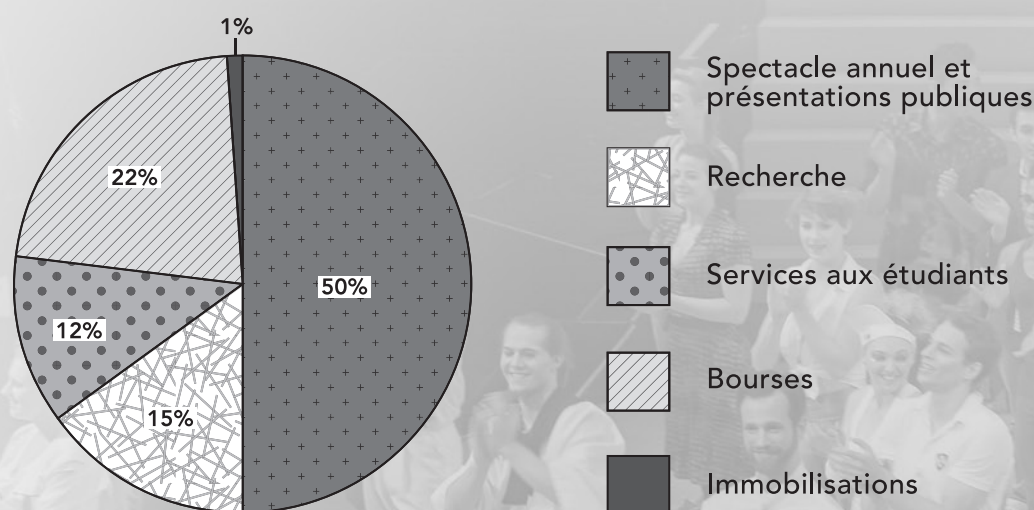
La Fondation de l'École veille à ce que les fonds recueillis grâce aux contributions des donateurs soient alloués aux fins désignées par ceux-ci et selon les priorités établies par l'École.

Cette année, en incluant les bourses aux étudiants, la Fondation a versé à l'École près de 350 000 \$ pour assurer la réalisation des différents projets et services.

La Fondation a notamment comblé le manque à gagner des différents exercices publics présentés au cours de l'année, tels que les spectacles annuels et l'épreuve synthèse, ce qui représente près de 40 % de leurs coûts de production et de diffusion. Ces productions accessibles aux publics familial et scolaire ont rejoint près de 19 000 spectateurs dont 5 000 jeunes lors de matinées scolaires.

La contribution de la Fondation a également permis de financer plus du quart des frais directs des services aux étudiants, des acquisitions de la bibliothèque et des équipements d'enseignement des arts du cirque. Seulement pour les services de santé, cette contribution a financé l'équivalent de 950 consultations de traitements de physiothérapie.

Finalement, une allocation provenant d'un don désigné de 50 000 \$ a été accordée aux projets de recherche appliquée en cirque social.



Programme de BOURSES

Le principe d'accessibilité défendu par la Fondation de l'École veut qu'aucun étudiant admis dans un programme de formation ne doive renoncer à ses études pour des raisons financières.

En 2012-13, le quart des étudiants inscrits dans un programme à temps complet a bénéficié d'une aide financière de la Fondation. Un montant total de 74 320 \$ a été versé à 36 boursiers qui ont reçu un montant variant de 500 \$ à 6 000 \$ selon leur besoin.

Depuis que le fonds de bourses a été constitué en 2006, la Fondation a versé un montant total de 342 170 \$ à 178 boursiers qui ont reçu une bourse moyenne de près de 2 000 \$.

**« 74 320 \$ octroyé à
36 boursiers »**

« Étudier à l'École nationale de cirque m'a appris que les possibilités sont infinies si je travaille fort pour y arriver. Mais je n'étais pas seule, l'École et la Fondation m'ont aidé à réaliser mes aspirations. »

Bridie Hooper, diplômée 2012

« Immense merci de la part de tous les élèves qui bénéficient des bourses de la Fondation. Ce support financier nous aide grandement à nous investir pleinement dans nos études. »

Laurence Tremblay-Vu, diplômé 2013

« L'aide de la Fondation nous permet d'acquérir de l'équipement technique qui demande une grosse somme d'argent en tant qu'étudiant, merci beaucoup à tous les donateurs! »

Pier-Olivier Doucet, diplômé 2013



États financiers de la

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

pour les exercices clos les 30 juin 2013 et 2012 et au 1^{er} juillet 2011



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG
Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de la Fondation de l'École nationale de cirque

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation de l'École nationale de cirque, qui comprennent les états de la situation financière au 30 juin 2013, au 30 juin 2012 et au 1^{er} juillet 2011, les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour les exercices clos au 30 juin 2013 et au 30 juin 2012, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation de l'École nationale de cirque tire des revenus de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, la vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation de l'École nationale de cirque. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si, au 30 juin 2013 et au 30 juin 2012 et pour les exercices clos à ces dates, certains redressements auraient dû être apportés au montant des dons reçus et au résultat net présentés dans les états des résultats ainsi qu'à l'actif à court terme et à l'actif net non affecté présentés dans les états de la situation financière. Cela nous a conduits à exprimer une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers aux 30 juin 2013 et 2012 et pour les exercices clos à ces dates.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation de l'École nationale de cirque au 30 juin 2013, au 30 juin 2012 et au 1^{er} juillet 2011, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos le 30 juin 2013 et le 30 juin 2012, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Le 5 décembre 2013

Montréal, Canada

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

États financiers

Exercices clos les 30 juin 2013 et 2012 et au 1^{er} juillet 2011

États financiers

États de la situation financière	1
États des résultats.....	2
États de l'évolution des actifs nets	3
États des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers	5

Annexes

Annexe 1 - État de la situation financière au 30 juin 2012	10
Annexe 2 - État de la situation financière au 1 ^{er} juillet 2011	11
Annexe 3 - État des résultats pour l'exercice clos le 30 juin 2012.....	12

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

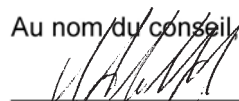
États de la situation financière

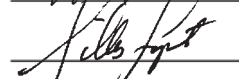
30 juin 2013, 30 juin 2012 et au 1^{er} juillet 2011

	30 juin 2013		30 juin 2012		1 ^{er} juillet 2011	
			(annexe 1) (redressé, note 2)		(annexe 2) (redressé, note 2)	
	Fonds - maintien des actifs	Fonds - bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'admini- stration	Total	Total
Actif						
Actif à court terme						
Encaisse	— \$	— \$	— \$	37 806 \$	37 806 \$	60 589 \$
Dépôts à terme, 0,65 % (0,65 % à 1,02 % au 30 juin 2012; 0,875 % à 1,55 % au 1 ^{er} juillet 2011)	—	—	—	123 020	123 020	320 875
À recevoir de l'École nationale de cirque	—	—	—	35 400	35 400	49 167
À recevoir du Fonds - bourses	—	—	—	272 531	272 531	192 692
À recevoir du Fonds - maintien des actifs	—	—	—	67 569	67 569	61 396
À recevoir du Fonds de dotation non affecté	—	—	—	22 962	22 962	18 379
Débiteurs	—	—	—	27 691	27 691	48 321
Frais payés d'avance	—	—	—	1 165	1 165	1 350
Stocks	—	—	—	1 750	1 750	1 750
	—	—	—	589 894	589 894	754 519
Placements (note 3)	426 600	1 539 537	1 648 558	509 491	4 124 186	3 192 186
	426 600 \$	1 539 537 \$	1 648 558 \$	1 099 385 \$	4 714 080 \$	3 946 705 \$
Passif et actifs nets						
Passif à court terme						
Dons à payer à l'École nationale de cirque	— \$	— \$	— \$	159 517 \$	159 517 \$	161 597 \$
À payer au Fonds d'administration	67 569	272 531	22 962	—	363 062	272 467
Charges à payer	—	—	—	6 990	6 990	5 773
	67 569	272 531	22 962	166 507	529 569	439 837
Actifs nets	359 031	1 267 006	1 625 596	932 878	4 184 511	3 506 868
	426 600 \$	1 539 537 \$	1 648 558 \$	1 099 385 \$	4 714 080 \$	3 946 705 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil

, administrateur

, administrateur

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

États des résultats

Exercices clos les 30 juin 2013 et 2012

	2013				2012	
	Fonds - maintien des actifs	Fonds - bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'admini- stration	Total	(annexe 3) (redressé, note 2) Total
Revenus						
Campagne annuelle	– \$	– \$	– \$	208 983 \$	208 983 \$	162 875 \$
Campagne pour les résidences	–	–	–	5 000	5 000	5 000
Campagne de financement	–	–	–	–	–	230
Spectacle-bénéfice						
Billets - avec reçus (80 %)	–	–	–	93 040	93 040	120 400
Billets - sans reçus (20 %)	–	–	–	23 260	23 260	30 100
Dons avec reçus (100 %)	–	–	–	72 573	72 573	32 879
Commandites	–	–	–	23 640	23 640	66 733
Autres dons	–	–	–	–	–	10 000
Revenus de placements réalisés	7 002	21 636	26 151	18 185	72 974	75 116
Variation de la plus-value non réalisée des placements	21 849	110 609	91 850	36 765	261 073	(118 009)
	28 851	132 245	118 001	481 446	760 543	385 324
Dépenses						
Financement						
Campagne de financement	–	–	–	3 689	3 689	3 955
Spectacle-bénéfice	–	–	–	36 569	36 569	42 828
Exploitation						
Honoraires	–	–	–	6 000	6 000	9 784
Frais de bureau	–	–	–	3 850	3 850	5 575
Frais de repré- sentation	–	–	–	1 298	1 298	936
Frais bancaires	–	–	–	1 878	1 878	3 550
Frais de gestion	1 090	5 519	4 583	(11 192)	–	–
	1 090	5 519	4 583	42 092	53 284	66 628
Excédent des revenus sur les dépenses avant dons et bourses	27 761	126 726	113 418	439 354	707 259	318 696
Don fonctionnement - ENC	5 083	–	–	260 197	265 280	254 899
Don pour collecte de fonds - ENC	–	–	–	81 448	81 448	72 843
Don - Bourses pour étudiants - ENC	–	74 320	–	–	74 320	67 250
Don - Projet résidences	–	–	–	5 000	5 000	5 000
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	22 678 \$	52 406 \$	113 418 \$	92 709 \$	281 211 \$	(81 296) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

États de l'évolution des actifs nets

Exercices clos les 30 juin 2013 et 2012

	2013				
	Fonds - maintien des actifs	Fonds - bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'admi- nistration	Total
Solde au début					
Tel que précédemment déclaré	257 597 \$	1 222 793 \$	1 010 328 \$	1 044 417 \$	3 535 135 \$
Redressement (note 2)	(17 676)	(8 193)	(1 718)	(680)	(28 267)
Après redressement	239 921	1 214 600	1 008 610	1 043 737	3 506 868
Excédent des revenus sur les dépenses	22 678	52 406	113 418	92 709	281 211
Apports reçus (utilisés) à titre de dotation	96 432	—	503 568	(203 568)	396 432
Solde à la fin	359 031 \$	1 267 006 \$	1 625 596 \$	932 878 \$	4 184 511 \$

	2012				
	(redressé, note 2)				
	Fonds - maintien des actifs	Fonds - bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'admi- nistration	Total
Solde au début					
Tel que précédemment déclaré	257 597 \$	1 222 793 \$	1 034 665 \$	1 030 950 \$	3 546 005 \$
Redressement (note 2)	(6 068)	48 227	—	—	42 159
Après redressement	251 529	1 271 020	1 034 665	1 030 950	3 588 164
Excédent (des dépenses sur les revenus) des revenus sur les dépenses	(11 608)	(56 420)	(26 055)	12 787	(81 296)
Solde à la fin	239 921 \$	1 214 600 \$	1 008 610 \$	1 043 737 \$	3 506 868 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

États des flux de trésorerie

Exercices clos les 30 juin 2013 et 2012

	2013	2012
		(redressé, note 2)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	281 211 \$	(81 296)\$
Ajustement pour :		
Variation de la plus-value non réalisée des placements	(261 073)	118 009
	20 138	36 713
Variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation		
À recevoir de l'École nationale de cirque	13 767	(14 392)
Débiteurs	20 630	(24 810)
Frais payés d'avance	185	(559)
Dons à payer à l'École nationale du cirque	(2 080)	(141 962)
Charges à payer	1 217	410
	33 719	(181 313)
	53 857	(144 600)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Apports reçus à titre de dotation	396 432	—
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Disposition de dépôts à terme	197 855	75 798
Acquisition de placements	(670 927)	(70 711)
	(473 072)	5 087
Diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(22 783)	(139 513)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	60 589	200 102
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	37 806 \$	60 589 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 30 juin 2013 et 2012 et au 1^{er} juillet 2011

La Fondation de l'École nationale de cirque (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec et elle est un organisme de charité au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les fonds de la Fondation doivent être utilisés pour venir en aide à l'École nationale de cirque pour lui permettre de réaliser sa mission et celle de ses composantes et constituantes, et contribuer à l'évolution et au développement des arts du cirque, notamment à la formation professionnelle, à la recherche et à la création. L'École nationale de cirque exerce une certaine influence sur la Fondation puisque le président de l'École siège aux deux conseils d'administration.

Le 1^{er} juillet 2012, la Fondation a adopté les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif contenues dans la partie III du Manuel de l'ICCA - *Comptabilité* (« Normes comptables pour les OSBL »). Il s'agit de ses premiers états financiers établis selon les Normes comptables pour les OSBL.

Conformément aux dispositions transitoires formulées dans les Normes comptables pour les OSBL, la Fondation a adopté les changements rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions permises en vertu de ces normes. La date de transition est le 1^{er} juillet 2011, et toutes les informations comparatives ont été présentées en application des Normes comptables pour les OSBL.

La note 7 présente un résumé des ajustements transitoires comptabilisés dans les actifs nets et l'excédent des revenus sur les dépenses.

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont établis conformément aux Normes comptables pour les OSBL. Voici les principales méthodes comptables de la Fondation :

a) Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus découlant des collectes de fonds et des événements bénéfiques sont constatés à titre de produits lorsque les événements ont lieu.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 30 juin 2013 et 2012 et au 1^{er} juillet 2011

1. Principales méthodes comptables (suite)

b) Fonds de dotation

Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets. Les revenus de placement sont présentés comme produits à l'état des revenus et dépenses de l'exercice au cours duquel les bourses d'études connexes prévues ainsi que les dons à l'École nationale du cirque sont versés.

c) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. La Fondation n'a pas choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur, à l'exception des placements. La juste valeur des placements est déterminée selon les cours du marché. Toute variation de la juste valeur est enregistrée aux résultats de l'exercice au cours duquel ces variations surviennent.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, la Fondation détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, la Fondation ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que la Fondation s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 30 juin 2013 et 2012 et au 1^{er} juillet 2011

2. Redressement des états financiers publiés antérieurement

Suite à une revue de ses méthodes comptables, la direction a reclassé rétroactivement la variation de la plus-value non réalisée des placements pour le fonds-maintien des actifs et le fonds-bourses à l'état des résultats au lieu d'être constatée dans les apports reportés.

3. Placements

Les placements sont constitués de 3 789 906 \$ (2 866 852 \$ au 30 juin 2012 et 2 920 546 \$ au 1^{er} juillet 2011) de parts du fonds d'investissement de la Fondation du Grand Montréal et d'une obligation d'Épargne Placements Québec de 334 280 \$ au 30 juin 2013 (325 334 \$ au 30 juin 2012 et 318 938 \$ au 1^{er} juillet 2011). Seuls les revenus générés par ces placements peuvent être utilisés par la Fondation, à l'exception des placements du Fonds d'administration, puisque tous les donateurs ont exigé que le capital fasse l'objet d'un placement à perpétuité.

4. Actifs nets reçus à titre de dotation

Les actifs nets reçus à titre de dotation sont des fonds qui serviront aux fins spécifiées par les donateurs, notamment pour des bourses d'études aux élèves et pour le maintien des actifs immobiliers de l'École nationale de cirque.

Les actifs nets reçus à titre de dotations pendant l'exercice incluent une contribution de Patrimoine canadien de 300 000 \$ dans le cadre de son Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadien.

Les actifs nets reçus à titre de dotation pour chacun des fonds dotés se détaillent comme suit :

Fonds - maintien des actifs	354 029 \$
Fonds - bourses	1 222 793
Fonds de dotation non affecté	1 222 115
	2 798 937 \$

5. Risques financiers

a) Risque de change

Très peu de transactions sont effectuées en devises étrangères. La Fondation n'est pas exposée à un risque important relié au taux de change des devises étrangères.

b) Risque de taux d'intérêt

Tous les placements à court terme de la Fondation portent des taux d'intérêt fixes et, par conséquent, un changement du taux d'intérêt sur le marché aura une incidence sur la valeur de ces investissements.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 30 juin 2013 et 2012 et au 1^{er} juillet 2011

5. Risques financiers (suite)

c) Risque de volatilité

Les placements de la Fondation sont présentés à la juste valeur marchande de 4 124 186 \$ au 30 juin 2013 (3 192 186 \$ au 30 juin 2012 et 3 239 484 \$ au 1^{er} juillet 2011) et sont soumis au risque de volatilité du marché.

d) Risque de crédit

Au 30 juin 2013, la Fondation n'est pas exposée à un risque important relié au crédit.

6. Contingent des versements

Pour conserver son statut d'organisme de charité, la Fondation doit répondre à des exigences concernant ses dépenses annuelles (« contingent des versements ») en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le contingent des versements est un montant minimum calculé qu'un organisme de charité doit dépenser chaque année à même ses propres programmes de bienfaisance ou en faisant des dons à des donataires reconnus. Le défaut de se conformer aux exigences peut mener à la révocation de l'enregistrement de la Fondation.

Au 30 juin 2013, la Fondation se conforme aux exigences de l'Agence du revenu du Canada.

7. Ajustements transitoires

- a) À la suite des choix susmentionnés et de l'application rétrospective des Normes comptables pour les OSBL, la Fondation a comptabilisé l'ajustement suivant à l'excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice clos le 30 juin 2012 :

Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	
Présenté antérieurement selon les principes comptables généralement reconnus du Canada pour l'exercice clos le 30 juin 2012	36 713 \$
Variation de la plus-value non réalisée des placements comptabilisée antérieurement comme un ajustement aux actifs nets	(47 583)
Retraité pour l'exercice clos le 30 juin 2012 (avant redressement)	(10 870)\$

- b) L'application rétrospective des Normes comptables pour les OSBL n'a pas requis d'ajustement aux actifs nets du 1^{er} juillet 2011.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Annexe 1 - État de la situation financière au 30 juin 2012

	Fonds - maintien des actifs	Fonds - bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'admini- stration	Total (redressé, note 2)
Actif					
Actif à court terme					
Encaisse	– \$	– \$	– \$	60 589 \$	60 589 \$
Dépôts à terme de 0,65 % à 1,02 %	–	–	–	320 875	320 875
À recevoir de l'École nationale de cirque	–	–	–	49 167	49 167
À recevoir du Fonds - bourses	–	–	–	192 692	192 692
À recevoir du Fonds - maintien des actifs	–	–	–	61 396	61 396
À recevoir du Fonds de dotation non affecté	–	–	–	18 379	18 379
Débiteurs	–	–	–	48 321	48 321
Frais payés d'avance	–	–	–	1 350	1 350
Stocks	–	–	–	1 750	1 750
	–	–	–	754 519	754 519
Placements	301 317	1 407 292	1 026 989	456 588	3 192 186
	301 317 \$	1 407 292 \$	1 026 989 \$	1 211 107 \$	3 946 705 \$
Passif et actifs nets					
Passif à court terme					
Dons à payer à l'École nationale de cirque	– \$	– \$	– \$	161 597 \$	161 597 \$
À payer au Fonds d'administration	61 396	192 692	18 379	–	272 467
Charges à payer	–	–	–	5 773	5 773
	61 396	192 692	18 379	167 370	439 837
Actifs nets	239 921	1 214 600	1 008 610	1 043 737	3 506 868
	301 317 \$	1 407 292 \$	1 026 989 \$	1 211 107 \$	3 946 705 \$

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Annexe 2 - État de la situation financière au 1^{er} juillet 2011

	Fonds - maintien des actifs	Fonds - bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'admini- stration	Total (redressé, note 2)
Actif					
Actif à court terme					
Encaisse	— \$	— \$	— \$	200 102 \$	200 102 \$
Dépôts à terme de 0,875 % à 1,55 %	—	—	—	396 673	396 673
À recevoir de l'École nationale de cirque	—	—	—	34 775	34 775
À recevoir du Fonds - bourses	—	—	—	159 640	159 640
À recevoir du Fonds - maintien des actifs	—	—	—	54 411	54 411
À recevoir du Fonds de dotation non affecté	—	—	—	11 348	11 348
Débiteurs	—	—	—	23 511	23 511
Frais payés d'avance	—	—	—	791	791
Stocks	—	—	—	1 750	1 750
	—	—	—	883 001	883 001
Placements	305 940	1 430 660	1 046 013	456 871	3 239 484
	305 940 \$	1 430 660 \$	1 046 013 \$	1 339 872 \$	4 122 485 \$
Passif et actifs nets					
Passif à court terme					
Dons à payer à l'École nationale de cirque	— \$	— \$	— \$	303 559 \$	303 559 \$
À payer au Fonds d'administration	54 411	159 640	11 348	—	225 399
Charges à payer	—	—	—	5 363	5 363
Revenus reportés	—	—	—	—	—
	54 411	159 640	11 348	308 922	534 321
Actifs nets	251 529	1 271 020	1 034 665	1 030 950	3 588 164
	305 940 \$	1 430 660 \$	1 046 013 \$	1 339 872 \$	4 122 485 \$

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Annexe 3 - État des résultats pour l'exercice clos le 30 juin 2012

	Fonds - maintien des actifs	Fonds - bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'admi- nistration	Total (redressé, note 2)
Revenus					
Campagne annuelle	— \$	— \$	— \$	162 875 \$	162 875 \$
Campagne pour les résidences	—	—	—	5 000	5 000
Campagne de financement	—	—	—	230	230
Spectacle-bénéfice					
Billets - avec reçus (80 %)	—	—	—	120 400	120 400
Billets - sans reçus (20 %)	—	—	—	30 100	30 100
Dons avec reçus (100 %)	—	—	—	32 879	32 879
Commandites	—	—	—	66 733	66 733
Autres dons	—	—	—	10 000	10 000
Revenus de placements réalisés	5 538	27 990	22 787	18 801	75 116
Variation de la plus-value non réalisée des placements	(10 161)	(51 358)	(41 811)	(14 679)	(118 009)
	(4 623)	(23 368)	(19 024)	432 339	385 324
Dépenses					
Financement					
Campagne de financement	—	—	—	3 955	3 955
Spectacle-bénéfice	—	—	—	42 828	42 828
Exploitation					
Honoraires	—	—	—	9 784	9 784
Frais de bureau	—	—	—	5 575	5 575
Frais de représentation	—	—	—	936	936
Frais bancaires	—	—	—	3 550	3 550
Autres bourses	—	—	—	—	—
Frais de gestion	1 709	8 636	7 031	(17 376)	—
	1 709	8 636	7 031	49 252	66 628
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus) avant dons et bourses	(6 332)	(32 004)	(26 055)	383 087	318 696
Don fonctionnement - ENC	5 276	—	—	249 623	254 899
Don pour collecte de fonds - ENC	—	—	—	72 843	72 843
Don - Bourses pour étudiants - ENC	—	24 416	—	42 834	67 250
Don - Projet résidences	—	—	—	5 000	5 000
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	(11 608)\$	(56 420)\$	(26 055)\$	12 787 \$	(81 296)\$

